

Présentation du Groupe

Acteur européen du transport public de voyageurs, Keolis réalise près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Leader français avec une présence dans plus de 80 villes et 65 départements, le Groupe réalise également près de la moitié de son chiffre d'affaires à l'international (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Danemark, Belgique, Canada). Keolis est présent sur toute la chaîne de la mobilité : il exploite tous les modes traditionnels que sont les cars, les bus, les tramways, les métros, les trains mais propose aussi des services de navettes aéroportuaires, navettes maritimes, ainsi que des services de vélos et des prestations d'autopartage ou de covoiturage. Keolis cherche à développer pour ses clients, collectivités locales et entreprises privées, des solutions de mobilité sur mesure, incluant notamment l'offre vélo Bykeo, l'autopartage, les parcs relais, les lignes à niveau élevé de services et le transport à la demande et à la carte.



Le bus idéal

Ce bus est destiné à toutes les villes, quelque soit la taille de l'agglomération, qui souhaite valoriser les transports en commun comme alternative au tout voiture ou redéployer, développer son offre de transport autour des lignes à un niveau élevé de service. Il permet de desservir des corridors à fort potentiels de fréquentation (grands équipements, grands quartiers ou centre ville) sans entraîner d'aménagement spécifique.

Les caractéristiques des lianes

Il permet de redynamiser une ville en permettant une augmentation du trafic, en structurant les déplacements dans la ville et en favorisant l'adhésion de nouveaux voyageurs au transport en commun. Il possède les mêmes atouts que le tramway : fréquence, cadencement, continuité temporelle, accessibilité, confort d'accès pour tous, information, intermodalité, lisibilité du tracé et identité.

Les avantages de l'utilisation d'une Lianes sont multiples. Il n'y a pas besoin d'aménagements spécifiques, la mise en œuvre est souple et à moindre coût. Les lianes peuvent être rapidement déployées.

Ces lianes existent à Dijon.



Des lignes de car cadencées

Ce produit s'adresse aux Autorités Organisatrices voulant mettre en place des lignes régulières à haut niveau de service entre deux villes pour pallier l'absence de desserte ferroviaire entre cités ou zones d'activités. Azalis facilite le désengorgement des axes régionaux grâce à un moyen de transport efficace et rapide.

Ce produit permet un déplacement facile avec un itinéraire simple et direct, une visibilité forte (autocars et points d'arrêts identifiables), une gamme tarifaire simple et intermodale avec une information voyageur adaptée (infrastructures d'accueil et formation systématique du personnel en contact avec la clientèle, un service d'information des voyageurs en temps réel).

Azalis permet sur ces lignes expresses, une ponctualité et une fiabilité garanties. Ce service assure une continuité de service toute l'année et des temps de parcours compétitifs par rapport à la voiture.

Cette solution est une vraie alternative à la voiture et permet une réduction des pollutions sonores et environnementales.

2 filiales ont mis en place Azalis. Mont Jura Autocars, entre Besançon et Vesoul.



Le transport à la carte, l'innovation en toute souplesse

Sur tous les réseaux de transport, Flexo se déploie : en relais des lignes régulières en dehors des horaires habituels et partout où il existe une demande mais de manière éclatée sur un territoire.

Le départ de Flexo s'effectue à un point de convergence (gare, hôpital...). Les voyageurs sont pris en charge en un point avec un horaire fixé à l'avance. Puis, ils montent dans le véhicule et précisent au conducteur leur lieu de destination. Le conducteur organise alors un itinéraire sur-mesure.

Ce système permet d'effectuer un trajet simple avec des horaires et des lieux de départs fixes avec un trajet sans réservation. Ce trajet est de proximité modulable puisque les arrêts sont donnés par les voyageurs à bord.

Flexo a été mis en place à La Roche-sur-Yon, à Montluçon, à Montargis et à Saint-Malo.

ResaGO → Le transport à la demande

Le transport à la demande se déploie généralement là où l'offre habituelle de transport en commun fait défaut. Comme son nom l'indique, il est activé à la demande et sur réservation. Pour ces voyageurs excentrés, dispersés et pour les autorités organisatrices qui souhaitent répondre à leurs besoins de déplacements, Keolis possède la solution : Resago.

Resago est l'offre de transport à la demande, sur réservation, imaginée par Keolis. Elle se positionne en réponse aux déplacements non couverts par des lignes régulières pour des raisons économiques, principalement en zones rurales. Resago est un service réalisé sur réservation dès le premier client. Resago est dédié aux tous petits flux : de 5 000 à 15 000 voyages par an.

Resago est déjà présent dans le Calvados et en Pays de Montbéliard.

Autopartage : La voiture autrement

L'autopartage se destine à tous les habitants des villes denses, utilisateurs des transports en commun pour leurs trajets fréquents et qui doivent parfois recourir à la voiture (soirées, courses, déplacements en grande périphérie...), les ménages qui ont besoin d'une seconde voiture et les petites entreprises qui ont besoin de véhicules pour les déplacements occasionnels de leurs collaborateurs.

Une fois inscrit, l'adhérent réserve un véhicule sur simple réservation par téléphone ou internet. Les véhicules sont disponibles 7j/7 et 24h/24.

Muni d'une carte à puce électronique et d'un code confidentiel qui contrôle la délivrance de la clé de la voiture, le client dispose d'une voiture pour le temps réservé : 1 h ou plus, y compris pour un départ immédiat. Les véhicules sont disponibles dans des stations réparties dans la ville.

Lancé en février 2007 à Lille, le service Lilas met à disposition 20 véhicules en libre service - dont 1 équipée pour les personnes à mobilité réduite - sur 9 stations et accessibles 7j/7 et 24h/24 sur simple réservation par téléphone ou par Internet.

L'offre vélo sur-mesure

Cette offre s'adresse à toutes les autorités organisatrices, qui veulent intégrer le vélo en combinaison ou en correspondance avec des autres modes de transport (train, bus...) pour répondre aux besoins et envies de déplacements des citoyens.

Pour Keolis l'offre vélo est pensée dans un système de mobilité globale (implantation des bornes, tarification, inscription dans le réseau de transport).

Voici les différentes solutions vélos proposées par Keolis :

- Le vélo en libre-service (location à l'heure) sur les périmètres de fortes densités via un système de borne-à-borne entièrement automatisé.
- Le vélo en va-et-vient (location à la journée) sur les zones d'habitats ou pôles d'échanges, via un système mono-borne. Le voyageur emprunte et restitue le vélo à un même un point.
- Le vélo en courte durée (location à la semaine) sur l'ensemble de l'agglomération.
- Le vélo en location longue durée (location à l'année) sur l'ensemble de l'agglomération.

Les villes où nous sommes présents sont : Lille, Versailles, Tours, Rennes...

Les parcs relais

Profiter d'une nouvelle liberté de mouvement, sans voiture, aux quatre coins de la ville mais surtout dans le centre ville, c'est désormais possible grâce aux nouveaux parcs relais. Parcs Relais (ou «P+R») sont des parcs de stationnement pour voitures, 2 roues... positionnés aux abords d'un axe de transport public à haute fréquence (train, métro, tramway, bus) pour un usage complémentaire transport individuel / transport public. Des stationnements gratuits sur des espaces dédiés, connectés au réseau de transport en commun : c'est simple et ça marche. Mais Keolis va encore plus loin et propose toute une gamme de services clients pour optimiser le temps de chacun (service d'entretien, de lavage et de petites réparations des véhicules mais également un service blanchisserie et de livraison des courses commandées par Internet...). Keolis gère 20 000 places de parcs relais en France dans le cadre de délégation de service public.